

Leçon 8A - J'ai le droit d'être moi-même

Droit à la reconnaissance juridique

Vous avez le droit d'être reconnu où que ce soit comme une personne devant la loi.

Vous avez le droit d'appartenir à un pays et d'avoir une nationalité.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 6 and 15

Vous avez le droit de faire enregistrer légalement votre naissance.

Le gouvernement doit respecter votre droit à un nom, à une nationalité et à des liens familiaux.

La Convention relative aux droits de l'enfant, articles 7 et 8



Points à retenir

1. Toute personne a le droit de faire enregistrer légalement sa naissance.
2. Toute personne a droit à un nom et à une nationalité.
3. Toute personne a le droit d'être reconnue en tant qu'individu devant la loi.

Préparation de l'enseignant : Avant le cours, remplissez un récipient avec des pierres (ou du verre marin, des coquillages ou tout autre matériau usuel). Demandez aux élèves de prendre une pierre à leur arrivée et de la mettre dans une poche ou dans un endroit non distrayant.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Rap « Il n'y a personne d'autre comme toi » (page 47)

2. RÉVISION (Utilisez le bâton de parole)

Qui voudrait nous parler ou nous montrer le mot et les images qu'ils ont dessinées pour exprimer ce qu'ils ressentent à propos de ce mot ?

Questions

- Comment pensez-vous qu'il ou elle se sent par rapport au mot qu'il ou elle a écrit ? Observez les couleurs et les textures, les éléments inclus dans le dessin.
- Si vous écriviez ce mot, à quel point vos dessins seraient-ils similaires ?
- Si vous écriviez ce mot, à quel point vos dessins seraient-ils différents ?

3. INTRODUCTION (5 minutes)

Activité : Différences et similitudes

Demandez aux élèves de sortir leur pierre et de l'observer. Demandez-leur ensuite d'observer la pierre de leur voisin.

Questions

- En quoi les deux pierres sont-elles différentes ?
- En quoi les pierres ressemblent-elles aux personnes de notre classe ?
- En quoi sommes-nous identiques ?
- En quoi sommes-nous différents ?
- Comment nos expériences nous changent-elles ?

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Activité : Rap « Il n'y a personne d'autre comme toi » (page 47).

Montrez la **mini affiche Reconnaissance juridique** (page 48).

- Quelqu'un pourrait-il nous lire les **articles 6 et 15** (page 47).
- Quelqu'un d'autre pourrait-il lire les **articles 7 et 8** ?

Question

- Pour que nous puissions être reconnus ou acceptés par la loi, quelles sont les 3 choses dont nous avons besoin pour être différents des autres ?
 1. Notre nom
 2. Notre date de naissance
 3. Notre nationalité

5. CONCLUSION (10 minutes)

Où peut-on trouver ces informations ?

Dans la plupart des pays, lorsqu'un bébé naît, les informations suivantes sont écrites et conservées dans un bureau gouvernemental : le nom du bébé, de ses parents, de son lieu de naissance et sa date de naissance.

Lorsque VOUS êtes né(e), vos parents ou le docteur ont probablement rempli 2 documents :

1. **UN FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT** qui reste en possession du gouvernement. (Écrivez au tableau.)
2. **UN CERTIFICAT DE NAISSANCE** qui reste chez vos parents. (Écrivez au tableau.)

Nous en reparlerons la prochaine fois. **Relisez les articles 6 et 15** ensemble (page 47).

6. DÉFI

- Regardez les membres de votre famille et écrivez ou dessinez en quoi ils sont identiques.
- Écrivez ou dessinez en quoi chacun d'entre eux est différent.



N'oubliez pas les **Notes et réflexions du modérateur** (page 68).

Article 6

Vous avez le droit d'être reconnu où que ce soit comme une personne devant la loi.

Article 15

Vous avez le droit d'appartenir à un pays et d'avoir une nationalité.

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 7

Vous avez le droit de faire enregistrer légalement votre naissance.

Article 8

Le gouvernement doit respecter votre droit à un nom, à une nationalité et à des liens familiaux.

La Convention relative aux droits de l'enfant

Activité :

Le rap « Il n'y a personne d'autre comme toi »

Il n'y a personne d'autre comme toi.
Comme qui ?
Comme toi !
Il n'y a personne d'autre comme toi !

Tu as peut-être les yeux marron
Exactement comme ta mère,
Mais il n'y a personne d'autre comme toi.
Comme qui ?
Comme toi !

Tu as peut-être un sourire
Qui ressemble à celui de ton voisin,
Mais il n'y a personne d'autre comme toi.
Comme qui ?
Comme toi !

Tu as peut-être un jumeau
Qui te ressemble comme deux gouttes d'eau,
Mais il n'y a personne d'autre comme toi.
Comme qui ?
Comme toi !

Peu importe si tu es grand,
Peu importe si tu es petit,
Il n'y a personne d'autre comme toi !



- Si vous le souhaitez, les enfants peuvent frapper des mains ou taper sur leurs pupitres en rythme avec les mots.
- Permettez aux enfants d'inventer de nouveaux couplets et d'ajouter des mouvements s'ils le souhaitent.
- Le rap peut également être utilisé comme chant pour sauter à la corde.



Le droit à la reconnaissance juridique

Article 6 et 15 de la DUDH et article 7 et 8 CDE

Leçon 8B - J'ai le droit d'être moi-même

Droit à la reconnaissance juridique

Vous avez le droit de faire enregistrer légalement votre naissance et d'être reconnu comme une personne devant la loi.

Le gouvernement doit respecter votre droit à un nom, à une nationalité et à des liens familiaux.

La Convention relative aux droits de l'enfant, articles 7 et 8

Vous avez le droit d'être reconnu où que ce soit comme une personne devant la loi.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, articles 6 et 15



Points à retenir

Toute personne a le droit d'être reconnue comme une personne devant la loi et de voir sa naissance et sa nationalité légalement enregistrées.

Affichez le règlement de la classe et les mini affiches.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Le rap « Il n'y a personne d'autre comme toi » (page 47)

2. RÉVISION

Jouons à « Dessine ça » en dessinant 1 à 3 choses uniques que vous avez écrites ou dessinées à propos d'un ami ou d'un membre de votre famille. Qui veut partager en premier ?

(Courage, gentillesse, cheveux frisés, sens de l'humour, aimable, etc.)

Demandez à un élève de dessiner et aux autres de deviner.

3. INTRODUCTION (5 minutes)

Montrez la **mini affiche Reconnaissance juridique** (page 48).

• **Demandez à 2 élèves de lire les articles 7 et 8 de la Convention relative aux droits de l'enfant** (page 50).

• Lorsque vous regardez la mini affiche, qu'est-ce qui distingue l'enfant sur cette photo en tant que personne, différente de toutes les autres personnes dans le monde ?



Attendez que les élèves répondent. Parfois, ça peut prendre un peu de temps.

- Son nom, sa date de naissance, le lieu où il est né et les noms de ses parents.
- Où est-ce que quelqu'un pourrait trouver ces informations sur VOUS ? (*Dans la plupart des pays, ces informations sont généralement consignées par écrit et conservées dans un bureau gouvernemental.*)
- Savez-vous où se trouve ce bureau dans votre pays ? (*Si ce n'est pas le cas, demandez à un adulte qui pourrait le savoir.*)

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Activité : Modèle de formulaire de déclaration de naissance

Montrez l'exemple de formulaire à la page 50.

Demandez aux élèves de remplir le formulaire type ou d'écrire dans leur cahier toutes les informations qu'ils connaissent sur eux-mêmes.

Questions

- Votre nom est-il écrit et enregistré dans un bureau gouvernemental ? (Attendez les réponses.) *Si c'est le cas, vous êtes reconnu partout comme une personne née dans votre pays, avec des droits.*
- Pourquoi est-il important d'avoir son nom et ses informations de naissance écrits et conservés dans un bureau gouvernemental ? (Attendez les réponses.) *C'est ainsi que vous êtes reconnu comme une personne devant la loi.*

Lisez ensemble les articles 7 et 8 (page 50).

5. CONCLUSION (10 minutes)

- Que devez-vous faire si, pour une raison quelconque, votre naissance n'a pas été enregistrée auprès du gouvernement ?
- **N'oubliez pas :** Chaque droit s'accompagne d'une responsabilité, non seulement à l'égard de vous-même, mais aussi à l'égard d'autrui. Vous devez vous assurer que vous êtes enregistré. Rappelez à vos amis de faire de même. Parlez à vos parents et demandez l'enregistrement de votre naissance si nécessaire.

6. DÉFI

Faisons 3 choses cette semaine :

- Partagez avec votre famille les informations figurant sur le **modèle de formulaire de déclaration de naissance**.
- Demandez à votre famille si votre naissance a été enregistrée. Demandez-leur de l'aide si nécessaire.
- Rapportez les informations dans votre carnet ou copiez les informations de votre formulaire d'inscription dans votre carnet.

Leçon 8B - J'ai le droit d'être moi-même

Article 7

Vous avez le droit de faire enregistrer légalement votre naissance.

Article 8

Le gouvernement devrait respecter votre droit à un nom, à une nationalité et à des liens familiaux.

La Convention relative aux droits de l'enfant

Modèle de formulaire de DÉCLARATION de naissance

Enfant	1. Nom de l'enfant (prénoms, nom de famille)	2. Heure de naissance	3. Sexe	4. Date de naissance (jour/mois/année)
	5. Lieu de naissance de l'enfant (village ou ville)		6. État, district ou province / Pays	
Mère	7. Nom légal actuel de la mère (prénoms, nom de famille)	8. Date de naissance (jour/mois/année)		
	9. Nom de la mère avant le premier mariage (prénoms, nom de famille)			
	10. Lieu de naissance de la mère (village ou ville / État, district ou province / Pays)			
Père	11. Nom légal actuel du père (prénoms, nom de famille)	12. Date de naissance (jour/mois/année)		
	13. Lieu de naissance du père (village ou ville / État, district ou province / Pays)			



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 68).